

Premier accueil au CIO

Date : CIO :
Reçu par : Qualité :
Date de passation des tests de maths :

Etat civil (à compléter par le CIO lors du 1^{er} accueil)

Nom : Prénom :
Sexe : Masculin Féminin Date de naissance :
Adresse : Code Postal : Commune :
Pays d'origine : Date d'arrivée en France :
Contexte d'arrivée en France : Regroupement familial Mineur Non Accompagné Autres cas
Noms/prénoms des parents : téls :
Nom/prénom du responsable légal : téls : mail :
Nom/prénom du référent : téls : mail :

Préconisations CASNAV (à compléter par le CASNAV à l'issue de l'évaluation)

Date de l'évaluation CASNAV :
SCOLARISATION :
Pas de scolarisation immédiate (Parcours allophone NSA/SA/mixte, autre...) :
Scolarisation en collège :
Scolarisation possible (préciser le niveau) en CAP : Bac Pro : Bac GT :
BESOINS EN FRANÇAIS : Non 0-3 H 3-6 H 6-9 H 9-12 H 12-15 H

Propositions d'affectation sur places vacantes (à compléter par le CIO à l'issue de l'entretien)

(Pour la voie professionnelle, préciser CAP/BAC PRO, champ professionnel et établissement)

Vœu 1 : Vœu 2 :
Collège : Classe :
Autres dispositifs (lorsque la scolarisation n'est pas envisageable immédiatement) :
Fiche transmise, par le CIO à la DSDEN, pour affectation en LEGT-LP le :

Cadre réservé à la DSDEN

Décision d'affectation : Date :

NOM et prénom :

Evaluation scolaire et linguistique CASNAV

Date de l'évaluation :

Nom du conseiller ou référent CASNAV :

Scolarité Antérieure

Niveau scolaire dans le pays d'origine (déclaré) :

Justificatifs (diplômes, bulletins) : OUI NON

Déscolarisé depuis (en référence à la dernière scolarisation dans le pays d'origine) :

Evaluation des compétences en mathématiques

(Les tests version intégrale sont disponibles dans le guide téléchargeable sur le site du CASNAV)

GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^e 5^e 4^e 3^e 2^{NDE}

Pour le niveau indiqué, préciser : début d'année , milieu d'année , fin d'année

Evaluation des compétences linguistiques

Langue(s) familiale(s) :

Langue(s) nationale(s) et scolaire(s) :

Autre(s) langue(s) scolaire(s) LV1 :

LV2 :

Nbre d'heures par semaine :

Nbre d'heures par semaine :

Nbre d'années :

Nbre d'années :

LANGUE SCOLAIRE D'ORIGINE <i>Préciser la langue :</i>	COMPETENCES LINGUISTIQUES	LANGUE FRANÇAISE
	LANGUE ORALE	GD, A1.1, A1, A1+, A2, A2+, B1 (voir CECL)
	1. COMPRENDRE	
	2. CONVERSER	
	3. S'EXPRIMER EN CONTINU	
Oui, non, ~ (préciser)	DE L'ORAL A L'ECRIT	Oui, non, ~ (préciser)
	ORALISER («lire» à voix haute)	
	GRAPHIER (copier, reproduire)	
	TRANSCRIRE (écrire sous dictée)	
Niveau approximatif (cycle 2, 3, début collège, ...)	LANGUE ECRITE	GD, A1.1, A1, A1+, A2, A2+, B1 (voir CECL)
	4. LIRE ET COMPRENDRE	
	5. PRODUIRE UN ECRIT	

Profil scolaire : NSA

PSA

SA

Observations :

NOM et prénom :

Entretien d'orientation CIO

Date de l'entretien :

CIO :

Reçu par :

Qualité :

Expérience professionnelle

Formation(s) professionnelle(s) déjà suivie(s) :

Expérience(s) professionnelle(s) :

Intérêts professionnels repérés :

Projet scolaire ou professionnel :

Observations :

Tout jeune en demande de scolarisation devra pouvoir attester de sa minorité.

METROPOLE LILLOISE (bassins 1-2-3-4)

1) Le Centre d'Information et d'Orientation :

- assure le premier accueil et la passation des tests de mathématiques,
- renseigne page 1 les parties « Premier accueil au CIO » et « Etat civil»,
- renvoie au CASNAV (ce.casnav@ac-lille.fr) la page 1, le test de maths (pages complétées uniquement) et le brouillon,
- transmet au jeune ou à son référent les informations utiles (plan d'accès au CASNAV, ...) et précise qu'il est nécessaire d'apporter au CASNAV tout document relatif à la scolarité antérieure (quelle que soit la langue).

2) Le CASNAV :

- procède à l'évaluation scolaire et linguistique du jeune (correction des tests de maths, tests en langue d'origine, en anglais et en français),
- détermine le profil scolaire du jeune,
- formule une préconisation de scolarisation et/ou d'accompagnement en fonction du profil scolaire,
- transmet la fiche de liaison complétée au CIO de rattachement.

3) Le CIO :

- reçoit le jeune pour un entretien d'orientation,
- fait des propositions d'affectation sur places vacantes,
- transmet la page 1 de la fiche de liaison à la DSDEN (dsden59.deve-bao@ac-lille.fr) pour affectation.

4) la DSDEN envoie la notification d'affectation à l'établissement, au responsable légal et/ou référent, au CIO et au CASNAV.

5) Le CASNAV s'assure si nécessaire de la mise en œuvre de l'accompagnement linguistique.

HORS-METROPOLE LILLOISE

1) Le Centre d'Information et d'Orientation :

- assure le premier accueil et la passation des tests de mathématiques,
- renseigne page 1 les parties « Premier accueil au CIO » et « Etat civil»,
- renvoie au CASNAV (ce.casnav@ac-lille.fr) la page 1, le test de maths (pages complétées uniquement) et le brouillon,

2) Le CASNAV* :

- procède à l'évaluation scolaire et linguistique du jeune (correction des tests de maths, tests en langue d'origine, en anglais et en français),
- détermine le profil scolaire du jeune,
- formule une préconisation de scolarisation et/ou d'accompagnement en fonction du profil scolaire,
- transmet la fiche de liaison complétée au CIO.

* Lorsque l'évaluation CASNAV est déléguée à l'enseignant UPE2A du secteur, le CIO renvoie la fiche de liaison complétée (page 2) au CASNAV qui effectue la préconisation de scolarisation et/ou d'accompagnement en fonction du profil scolaire et transmet la fiche de liaison au CIO (page 1).

3) Le CIO :

- reçoit le jeune pour un entretien d'orientation,
- fait des propositions d'affectation sur places vacantes,
- transmet la page 1 de la fiche de liaison pour affectation à la DSDEN 59 (dsden59.deve-bao@ac-lille.fr) ou à la DSDEN 62 (ce.i62de1@ac-lille.fr).

4) la DSDEN envoie la notification d'affectation à l'établissement, au responsable légal et/ou référent, au CIO et au CASNAV.

5) Le CASNAV s'assure si nécessaire de la mise en œuvre de l'accompagnement linguistique.